

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 60 (1909)
Heft: 6

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'elles n'ont plus qu'un diamètre de 10 à 12 cm environ. A ce moment là, on utilise les bois restants pour des cagets.

Des organes spéciaux, intelligemment combinés, permettent de faire varier, au moyen d'un petit nombre de leviers, la vitesse de travail, les dimensions des rectangles, ainsi que l'épaisseur des feuilles.



Chronique forestière.

Cantons.

Vaud. Assemblée d'été de la Société vaudoise des forestiers. Le 28 mai dernier, la gare de Neuveville présentait un mouvement inaccoutumé; la cause en était l'arrivée d'une centaine de membres de la Société vaudoise des forestiers, inspecteurs, gardes et amis des forêts, qui se rendaient à l'île de St-Pierre pour y tenir leur réunion d'été, réunion à laquelle devait faire suite la visite des magnifiques forêts de la ville de Biel.

Le bateau transporta rapidement les participants sur l'île; sitôt après, les cartes de fête furent délivrées. Un modeste banquet, très bien servi dans la cour du restaurant, remit bientôt sur pied ceux d'entre nous qu'un long voyage ou un déjeuner trop matinal avaient éprouvés.

Immédiatement après, M. Badoux, président de la Société, ouvrait la séance. Il donne la parole à M. Petitmermet pour la lecture du procès-verbal de la séance d'hiver, tenue à Lausanne, puis annonce à l'assemblée, qu'ensuite de démarches du Comité auprès des Départements de l'agriculture et de l'instruction publique, le Conseil d'Etat a alloué à la Société un subside de fr. 200. — en vue de la distribution du „Manuel de l'arbre“ de Cardot, à toutes les écoles primaires du canton.

M. Badoux annonce l'apparition prochaine du „Catalogue des beaux arbres du canton“ et recommande chaleureusement à l'assemblée cette intéressante publication.

L'agenda forestier pour 1909 a eu très peu d'écoulement, il en reste un stock d'environ 500 exemplaires chez l'éditeur; ces derniers seront mis en vente à nouveau en 1910 après changement du calendrier; un complément sera probablement annexé à la fin de l'aide mémoire.

M. Badoux lit ensuite son très intéressant rapport sur la marche des pépinières scolaires vaudoises en 1908. Il en résulte que le nombre des pépinières est de 40, leur superficie était de 212,9 ares à la fin de décembre dernier. Il a été semé en 1908 un total de 114,7 kg de graines forestières soit 80,1 kg de résineux et 34,6 kg de feuillus. Plants extraits: 85,960, chiffre inférieur à celui de l'année précédente par suite des dégâts causés par les vers blancs. Plants repiqués:

269,400. M. Badoux nous donne lecture de quelques rapports sur la marche des pépinières rédigés soit par des élèves, soit par l'instituteur; ces rapports montrent l'intérêt et le plaisir pris par les jeunes pépiniéristes, pour les travaux forestiers et prouvent l'utilité des pépinières scolaires. Sur la proposition du Comité, la Société décerne les prix suivants aux pépinières:

Un livre forestier, à Sassel, Carouge, Faoug et l'Isle,
un diplôme, à Avenches et Pompaples,
une somme de fr. 15.—, à Aigle, Moudon et Mollondins,
en outre, 12 pépinières obtiennent une récompense de fr. 10.—
et 11 une récompense de fr. 5.—

M. Comte, inspecteur forestier à Yverdon, entretient ensuite l'assemblée de dommages dont la cause reste inexpliquée et qui ont nécessité l'abatage de nombreux épicéas dans les forêts communales de Cronay. Le desséchement commence vers le milieu de la tige, alors que les racines et la couronne sont encore en sève. Ce dépérissement est-il dû à la sécheresse ou bien est-il le fait d'un nouveau champignon parasite? Cette question n'a pas été résolue.

M. Borel nous parle de l'invasion de la tordeuse du chêne l'année dernière, à pareille époque, aux environs de Genève. La célèbre chute de neige du 23 mai l'avait anéantie, et cette année-ci, elle n'a pas encore réapparu. De la discussion qui s'engage, il résulte que toute lutte est inefficace contre ces ennemis; laissons la nature agir. Il y a d'ailleurs un préventif à ces invasions, c'est le mélange des essences.

M. le président fait ensuite circuler une tige de sapin blanc recouverte de verrues réparties inégalement sur l'écorce et trouvée par le garde J. Besson, de Fermens près Apples; ce fait n'avait été, paraît-il jamais observé jusqu'à maintenant, les verrues étudiées jusqu'ici étant toujours disposées annulairement autour du tronc.

M. de Luze parle ensuite de la situation anormale faite au commerce des bois de service pendant l'hiver dernier dans le canton. Il se demande si la crise est locale, auquel cas elle ne serait que passagère, ou bien si elle est plus générale. L'heure avancée ne permet pas de discuter à ce sujet.

La séance est levée après l'admission de cinq nouveaux membres et tout le monde part pour visiter l'Ile.

L'Ile de St-Pierre est propriété, à partir de 1530, de l'Hôpital bourgeois de la ville de Berne. C'est une butte taillée dans des bancs presque horizontaux de molasse. Sa superficie est de 897 ha; le point culminant est situé à 41 m au-dessus du niveau du lac. L'Ile de St-Pierre a été illustrée par le séjour de 3 mois qu'y fit J. J. Rousseau en 1765 et où il a passé dit-il, les plus beaux moments de sa vie. Son buste, inauguré en 1904, figure à l'entrée du port.

Il y a trois sortes de cultures dans l'Ile: les prairies, la vigne et la forêt. Cette dernière est magnifique, ses chênes séculaires sont parmi les plus beaux qu'il soit donné de voir.

De l'île de St-Pierre, le bateau nous conduit à Douanne, d'où nous gagnons Bienne par chemin de fer. Le soir, une joyeuse soirée familiale réunit tout le monde à la Brasserie Dufour.

Le lendemain matin, à six heures, départ pour les forêts de la ville de Bienne, sous la conduite de M. Müller, le distingué administrateur des forêts biennoises. M. Müller nous donne, avec beaucoup de clarté, tous les renseignements désirables sur le mode de traitement, d'exploitation, etc., des forêts soumises à sa gestion.

La ville de Bienne possède outre 350 ha de pâturages boisés, 1250 ha de forêts. Ces dernières étaient traitées autrefois par coupes rases, mais M. Müller y introduisit, dès son arrivée, le système des coupes successives avec longue période de régénération; nous pouvons juger aujourd'hui des résultats obtenus. Partout un rajeunissement naturel magnifique est apparu à mesure que des coupes de plus en plus claires lui permettaient de se développer. En réglant la densité du couvert, M. Müller arrive à introduire le mélange des essences par suite de la faculté plus ou moins grande que possèdent ces dernières de supporter l'ombre. Grâce au desserrement des couronnes, produit graduellement par les coupes, il résulte un très fort accroissement dû à la lumière du peuplement qui subsiste; cet accroissement moyen, pour la période 1894—1904, a atteint dans certains peuplements, 12,2—14,8 m³ à l'ha pour un matériel sur pied de 350—400 m³ par ha. La période de régénération oscille autour de 40 ans, elle varie avec l'apparition plus ou moins rapide du rajeunissement naturel.

Les plus grands soins sont accordés à l'exploitation des bois, les dégâts causés sont minimes. La plupart des plantes sont ébranchées avant l'abatage, cet élagage est payé à raison de fr. 1.— par plante. Ces coupes reviennent à fr. 350.— plus cher que les coupes rases par ha, toutefois ceci est amplement compensé par l'élimination des frais de culture et par l'accroissement dû à la lumière.

Le façonnage des bois revient à 2.70—3.— fr. par stère, 18.— à 20.— fr. par % de fagots et 1.20—1.50 fr. par m³.

Les prix de vente moyens sont les suivants: Fagots, 40.— à 45.— fr. par %; billes de résineux, 27.50 par m³; bois à papier 13.— fr. le stère rendu à la fabrique de Rondchâtel; billes de hêtre, 31.— à 31.50 fr. par m³; ces dernières sont achetées par la parqueterie de la Tour de Trême. Il y a lieu de remarquer que le % des bois de service a passé de 35 % à 60 %.

Le matériel sur pied total est de 275,000 m³, le matériel normal a été fixé à 265,000 m³. La possibilité est de 5,500 m³.

Rendement brut par ha:

Rendement net per ha:

Il y a 25 ans: 80.— à 90.— fr. 15.— à 40.— fr.

Actuellement 150.— fr. 90.— à 100.— fr.

Le rendement brut total varie entre 180—200,000 fr.

A la pépinière, nous assistons au fonctionnement de la machine à repiquer, du rateau à repiquer et du semoir. Ensuite, ce qui intéresse beaucoup tout le monde, c'est l'émondage, l'abatage et le cordage d'une plante de résineux.

La collation qui suit réconforte chacun. Au cours de celle-ci, M. Neuhaus, président du Tribunal de Bienne, dans un discours très applaudi, donne un très intéressant résumé historique de la ville de Bienne.

M. Badoux, dans une éloquente improvisation, porte son toast à M. Müller, qui nous a si aimablement piloté durant la course et à qui nous devons tant de merveilles forestières.

La visite de la fabrique de pâte de bois de Rondchâtel, laquelle travaille pour la fabrique de papier de Biberist termine la journée. Nous rentrons à Bienne par les magnifiques gorges de la Suze.

Un banquet réunit encore une fois les participants à l'Hôtel de l'Ours. M. le Dr Courvoisier, président du Conseil de la Bourgeoisie de Bienne, dit le plaisir que lui a causé la visite des forestiers vaudois et nous montre l'attachement que les Biennois ont toujours eu pour leurs forêts et comment ils ont su conserver leur patrimoine à travers les vicissitudes des derniers siècles.

M. Badoux remercie M. le Dr Courvoisier pour son éloquent discours et porte à nouveau son toast à M. Müller, l'organisateur de cette course si hautement intéressante et si réussie.

F. Monachon.



Bibliographie.

(Nous ne rendrons compte que des ouvrages dont on aura adressé un exemplaire à la Rédaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

Manuel d'économie forestière à l'usage de l'enseignement dans les Ecoles d'agriculture de la Suisse romande. Par *A. Vulliémoz, M. Du Pasquier, P. de Gendre*, inspecteurs forestiers.

Ce Manuel est destiné à un cercle tout particulier de lecteurs. Son but est, avant tout, de faciliter l'enseignement dans les Ecoles d'agriculture de la Suisse romande, puisqu'il fait partie de la collection de livres d'études publiés par l'Association des professeurs suisses d'agriculture. Il est donc destiné aux élèves et, en supprimant les dictées, il doit permettre de consacrer un temps plus long aux exercices pratiques et aux excursions. Mais il poursuit encore un autre but: celui de servir de manuel pour l'enseignement dans les cours d'instruction de la Suisse romande et, si nous sommes bien renseignés, tel est déjà le cas aujourd'hui.

Ce livre est donc destiné à l'enseignement forestier inférieur, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Or cet enseignement joue, chez nous, un rôle essentiel car, tel que nous le comprenons, il poursuit en réalité un but qui n'apparaît pas à première vue: il doit éclairer le public sur des questions d'économie forestière, d'intérêt général.